

COMMUNE DE SAALES

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
élus : 15

Nombre de conseillers
en fonction : 15

Nombre de conseillers
présents : 13

Séance ordinaire du 30 Septembre 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean VOGEL, Maire, suite à la convocation datée du 25 Septembre 2014.

Membres présents : Mmes Colette GLEITZ, Brigitte HUNG, Dalila TRUTTMANN
Dominique LIEBMANN, Sandra FORNACIARI.

Mrs Claude BRIGNON, Romain MANGENET, Jean-Pol HUMBERT,
Pierre-Marc HUNG, Marc MAIRE, Jean-Claude PHILIPPE et Jean-Luc
VIGNERON.

Membre absent ayant donné procuration : Katia BIACCHI a donné procuration à
Colette GLEITZ, Vincent FROELICHER a donné procuration à
Claude BRIGNON

Membre excusé : /

Membre non excusé : /

Secrétaire de séance : Colette GLEITZ

Le Maire propose au Conseil une modification d'ordre du jour avant la lecture de ce dernier concernant :

- 062: *Résidence séniors : Appel à projets*

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour.

Le P.V. de la précédente séance, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

2014 - 059 - OBJET : ZA : Mission d'intégration et de cohérence
--

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de gérer au mieux l'implantation des futurs bâtiments sur la zone artisanale.

Il apparaît nécessaire de pouvoir compter sur une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de garantir l'optimisation, la cohérence et l'intégration paysagère des bâtiments de la zone artisanale.

Le Maire précise aussi qu'une demande d'aide peut être déposée auprès de la Communauté de Communes.

Suite à la délibération du 26 Aout 2014, une consultation a été lancée et la commission d'appels d'offres s'est réunie et a retenu le cabinet PANOPTIQUE de Strasbourg pour un montant de

- **3 000 € HT pour la Mission 1 pour l'élaboration du schéma directeur et du cahier des prescriptions.**
- **1 200 € HT pour la Mission 2 à chaque suivi de projet**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir la proposition de PANOPTIQUE
- **DEMANDE** une aide à la Communauté de Communes

2014 - 060 - OBJET : Vente de terrains

Le Maire présente au Conseil le courrier de Monsieur Jérôme Clevenot qui propose d'acheter à la commune les terrains suivants :

- Section 15, parcelle n°78 de 14 ares 31
- Section 15, parcelle n°79 de 41 ares 83

Le prix d'achat forfaitaire proposé par Monsieur Clevenot est de **1 100 €**.

Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **REFUSE** la proposition de Monsieur Clevenot
- **FAIT** une offre de vente à 1 300 €

2014 - 061 - OBJET : Remboursement de frais

Le Maire propose au Conseil de rembourser la somme de **105.30 €** à Madame Roxane FREYERMUTH qui a payé avec ses propres deniers l'achat de fournitures pour le compte de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** de rembourser à Roxane FREYERMUTH ses frais sur les justificatifs présentés.

2014 - 062 - OBJET : Résidence séniors : Appel à projets

Le Maire présente au Conseil l'appel à projets 2014 « j'habite et je vis l'intergénérationnel » lancé par le Conseil Général pour la création de résidence séniors.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PROPOSE** sa candidature pour cet appel à projets

Après ce dernier point, le Maire lève la séance.